

Le Château du Schlossberg

Autor(en): **Türler, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **18 (1912)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-557303>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Château du Schlossberg

par le

D^r H. TÜRLE^R,

Professeur et archiviste cantonal à Berne.

Une vue dominante et étendue sur le lac et ses rives aux contours harmonieux, le tapis bigarré jeté par l'automne sur les côteaux et, là-haut, le ciel d'un bleu doux derrière les sapins noirs, tout contribue à donner aux restes imposants du château du Schlossberg un charme particulier. Et ce charme s'accroît encore du mystère attaché aux vieux murs gris, témoins des temps féodaux et des guerres entre l'évêque de Bâle et les comtes de Neuchâtel. — Le lieu est propice aux rêves romantiques ; cependant, laissons-les aux poètes, et, plus prosaïquement, mais avec aussi plus de sûreté, contentons-nous d'évoquer les choses par trop oubliées qui dorment dans les archives de l'ancien Evêché de Bâle.

Nous ne répéterons pas ici ce qu'il y a 53 ans et 35 ans le père Rodé et Germiquet, et 6 ans plus tard Quiquerez, disaient du château du Schlossberg, — les premiers au sein de votre société,¹⁾ le second dans le Musée Neuchâtelois.²⁾ Nous nous bornerons, au contraire, à rectifier ou compléter leurs indications sur quelques points de l'histoire du vénérable édifice où ils nous paraissent avoir fait fausse route.

1) Actes de la Société jurassienne d'Emulation, 1859, onzième session ; l'Emulation jurassienne, douzième année, 1877.

2) Volume 18, (1881), p. 53, 84, 115 ss.

I. LA « BAILLE »

Le château du Schlossberg est une création de l'évêque Henri d'Isny, qui commença à le construire vers l'année 1283 avec l'autorisation expresse du roi Rodolphe I (de Habsbourg).

Etant prince de l'Empire, l'évêque n'avait, il est vrai, pas besoin de cette autorisation, l'empereur Frédéric II ayant, par privilèges, dévolu aux seigneurs territoriaux le droit d'établir des ouvrages fortifiés. Il faut croire, cependant, qu'il avait voulu par là, s'assurer la coopération de son souverain, pour le cas échéant, pouvoir invoquer l'autorité de l'Empire contre les comtes de Neuchâtel et de Nidau, qui faisaient valoir des droits importants sur la région de Neuveville. La construction dut être assez lente, puisqu'en 1288, alors qu'il assiégeait la ville de Berne, l'empereur donna de son camp à Pierre Reich de Reichenstein, successeur d'Henri d'Isny au siège épiscopal de Bâle, la permission d'achever le château.

Après avoir terminé le Schlossberg, les évêques durent songer à le pourvoir de la garnison nécessaire à sa défense. Ils le firent par des « fiefs castraux », qui furent donnés à des nobles et les obligeaient à résider près du château.

Il nous faut dans nos recherches concernant les gardiens du Schlossberg, mentionner la donation faite en mai 1299 par le prêtre Dietrich, curé de la Blanche Eglise près de Neuveville, en faveur de l'abbaye de Bellelay. L'acte y relatif nous apprend que ledit Dietrich possédait dans le « vorbourg » ou la « baille » du château (« in castro sive in suburbio castri de Schlossberg ») une maison en bois avec cave maçonnée, joutant une maison appartenant aux frères Jean et Rénold de Tavannes.

En 1304, Imier, fils du chevalier Ulrich de Bienne, et sa femme Perrette, vendirent à l'évêque quelques biens à Bienne et aux environs, qu'ils reprirent aussitôt en fief castral à desservir au Schlossberg, où ils devaient faire leur demeure permanente. Deux ans plus tard, il en fut de même d'un parent dudit Imier, le chevalier Otto de Bienne et de sa femme Ittina. Les Haller, nobles de Courtelary, s'établirent également au Schlossberg

avant 1330; ils y restèrent, soit au château même, soit à Neuveville jusqu'à l'extinction de la famille, en 1558. Les nobles de Lobsingen avaient aussi une maison au-dessous du château, de même ceux de Tavannes, mais n'y résidaient qu'en temps de guerre.

En 1393, le damoiseau Guillaume d'Orsans reconnaît tenir en fief une maison « dans la forteresse » du Schlossberg. Cinq ans auparavant, soit en 1388, Imier de Ramstein, donne à Perrin, maire de la montagne de Diesse, qu'il avait affranchi de toute servitude, une maison dans le vorburg ou « baille » du Schlossberg, à la condition que chaque fois que l'évêque ou ses conseillers arriveraient avec leur suite, ledit Perrin ou ses héritiers, tiendraient une chambre, avec lits, à leur disposition, et une écurie pour deux chevaux. Trompé par un acte de 1394 portant que Bourcard de Tavannes reconnaît tenir de l'évêque de Bâle une maison en pierre dans la ville ou forteresse du lieu dit le Schlossberg « in oppido seu fortalicio loci dicti Schlossberg », Quiquerez a cru pouvoir identifier la « baille » du château avec la Neuveville, car il n'y avait pas de maison privée dans le château même.

Mais ici, comme partout ailleurs, le vorburg ou bourg, ou « baille » était à *l'intérieur* de l'enceinte, le chemin du château passait par la « baille », qui avait dans le cas échéant à soutenir le premier choc et qui, au Schlossberg, occupait la terrasse méridionale, à environ vingt mètres au-dessous du groupe principal. De la « charrière », ce chemin arrivait dans la « baille » en passant devant une tour, puis sur un pont-levis, par une porte gardée par le « portier du bourg ». M. Schnyder, propriétaire actuel du château, peut, aujourd'hui encore, indiquer exactement où naguère se voyaient les restes de ladite porte.

Les nobles qui gardaient la « baille » firent place, déjà vers la fin du XIV^e siècle, à des roturiers, notamment à des vigneron. Lorsqu'en 1433 l'évêque donna en fief héréditaire le bois du Chesnoy au châtelain, Ulrich Haller, écuyer, et aux habitants de la « baille », parmi lesquels un Bourcard Cosandier et ses frères, les bénéficiaires n'étaient pas moins de huit, ayant

évidemment chacun leur maison, de sorte que la « baille » formait un petit village.

Les comptes des receveurs du prince-évêque nous apprennent que les nobles de Diesse lui devaient chaque année « deux chapons de l'étable et du jardin (courtil) qui se trouve derrière leur maison dans le Vorbourg ». Ces nobles furent successivement Jacques, Conrad, Philippe et Olivier. Celui-ci vendit divers biens à Claude de Thielle, dit Wochet (Vaucher), bourgeois de Neuchâtel, qui par la suite en 1553, reconnut tenir en fief de l'évêque, pour la même redevance de deux chapons, une « maison gesant au bourg du chastel de Schlossberg », ensemble un cortilz de costé ladicté maison de la part devers byse ». Le même Olivier de Diesse vendit également, comme lui appartenant en propre, des vignes qui étaient fiefs de l'évêque à Pierre Amiot, de Neuchâtel ; pour établir les droits de l'évêque, il y eut audition de témoins. L'un de ceux-ci Guillaume Tschamperrin, membre du conseil de la Neuveville, déclara qu'il avait été plusieurs fois au château avec son grand-père, le maire de Lignières, qui à ces occasions lui disait : « Gsech, die huser sind mines herren von Basels » — Regarde ces maisons, elles appartiennent à Monseigneur de Bâle, — « und so die Notdurft erhyesch, sind Edellüt, die müsstend darhin ziechen und da husshalten, im zu helfen beschirmen » — en cas de besoin, des nobles doivent les occuper et y demeurer pour protéger le château.

Il était aussi dû deux chapons pour une autre maison de la « baille », qui appartient d'abord à un certain Gyllame. Cependant dès 1630 les comptes ne parlent plus de « maisons », mais de « trois places cultivées en vignes », pour lesquelles Hencheman Daulte et en 1745, Jacques Bossan, devaient trois chapons au prince-évêque.

Quatre ans plus tard, ces vignes étaient mises en danger par un mur en ruine du domaine du château. Une petite esquisse, qui, à l'époque, dut servir à illustrer cette situation, nous apprend que les vignes et, par le fait, aussi les maisons des nobles de Diesse et celle de Gyllame, occupaient le côté oriental de la « baille ».

Nous constatons également qu'au XVII^e siècle, semble-t-il, les autres maisons de la « baille » n'existaient plus, et que les fiefs avaient fait retour au prince-évêque et formaient partie intégrale du domaine du Schlossberg.

II. CONSTRUCTIONS FAITES AU XV^e SIÈCLE.

On a encore les comptes des receveurs de l'évêque pour Bienne, l'Erguel et la Neuveville à partir de 1433. Bien qu'ils présentent maintes lacunes, ils donnent tous les renseignements désirables concernant les dépenses faites pour le Schlossberg au XV^e siècle. C'est ainsi qu'ils nous apprennent qu'en 1433 un certain Hernigent, charpentier fit le « pellez » (poêle ou grande chambre), et un autre, Malvenz, tailla la poutraison. De 1437 à 1439 fut construite une tour, pour la voûte et les portes de laquelle on employa du tuf tiré de Cressier. Les sujets de la Montagne de Diesse, qui étaient tenus de faire les charrois pour le château, préférèrent, à cette occasion, payer chacun cinq sols. Leurs noms figurent tous dans les comptes (voir l'annexe). Cela fit une somme totale de 25 livres, ce qui représente 100 feux pour la partie épiscopale de Lignièrès, Nods, Diesse, Lamboing et St-Maurice (maisons du Landeron disséminées hors de la localité et habitées par des sujets de l'évêque). En revanche les gens de Chavannes et de la « baille » s'exécutèrent comme d'ordinaire.

Le château avait alors six tourelles. Les toits en étaient tous couverts de bardeaux et exigeaient des réparations continuelles ; les bardeaux ne furent remplacés par des tuiles qu'en 1465.

Le pont-levis, la tour qui le précédait et la maison du portier (celle-ci dans la « baille ») donnaient aussi beaucoup de travail, de même le petit pont-levis par lequel on accédait au château même. Il fallut refaire un mur près des tours de derrière, une cheminée devant la petite chambre, le foyer, le fourneau, deux chambres, etc.

L'évêque Jean de Venningen fit exécuter, de 1456 à 1468, des réparations radicales, qui coûtèrent plus de 1000 livres, soit de 40000 francs. Les plus grosses dépenses furent faites en 1464,

mais le détail en manque malheureusement. C'est probablement à cette époque que les fenêtres des deux étages reçurent la forme que Quiquerez a fixée dans un dessin au crayon, forme que le propriétaire actuel du château a conservée ou imitée.

En 1466 on refit la porte principale, dont la clé de voute fut décorée de l'écusson dudit évêque. (Il n'est pas exact que, comme on peut le lire dans le dictionnaire géographique de la Suisse [édit. allem., vol. IV, page 582], cet écusson subsiste aujourd'hui.) Au-dessus de la porte fut construite une tourelle en encorbellement, et les cinq girouettes des tours furent également pourvues des armes de l'évêque. En outre on établit des voutes pour le service des créneaux du côté nord, le plancher de la chambre située au-dessus de la cave fut garni de briques, et on construisit dans le poêle un nouveau fourneau pour lequel il fallut 300 catelles. Le puits fut aussi réparé et pourvu d'une corde neuve, la citerne curée, et on mit un râtelier neuf dans l'étable, qui était nécessairement à l'est de la cour. Les chambres furent pourvues de dix lits et le « vieux grand lit » d'un baldaquin; enfin on compléta l'ameublement par divers bancs et chaises. En 1472 fut construite une chapelle, entièrement en bois, probablement dans le château même; l'autel fut pourvu d'une serrure.

Cinq ans auparavant, l'évêque avait fait de grandes dépenses pour compléter l'armement du château. C'est ainsi qu'il avait acheté deux arquebuses, cinq mousquets, un quintal de poudre, et autant de plomb, dont on fit 1200 balles; il y avait déjà deux pierriers.

Il fallut encore réparer, jusqu'en 1522, la grande chambre, la cheminée, le foyer, le fourneau, le faite du toit et d'ailleurs toute la toiture. Il fut dépensé de ce chef pour les fenêtres de la grande chambre, en 1519, treize livres et demie; la même année, on acheta à Berne 15 feuilles d'étain, dont l'une fut teinte aux armes de l'évêque Christophe d'Uttenheim, pour la couverture des tours, et on employa dix pièces de bois à la confection des rampes pour les galeries des créneaux et les escaliers.

Dans la suite on ne fit guère de dépenses que pour l'entretien du toit; nous allons voir pourquoi.

III. LE CHATEAU INHABITÉ, PUIS EN RUINES.

Toutes les descriptions de la Neuveville et du Schlossberg des XVIII^e et XIX^e siècles nous disent que les châtelains habitèrent le château jusqu'à l'invasion française. Rien n'est plus faux, car dès 1531 les châtelains résidèrent sans exception à la Neuveville même. En revanche il est établi que l'évêque Jean Senn de Münsingen séjourna souvent au château, de même son premier successeur, Jean de Vienne, qui y soutint victorieusement un siège contre les Bernois.¹⁾ Ce n'est qu'au XV^e siècle que la ville put mettre à la disposition de son seigneur un logis plus confortable que celui-là. Dès lors, les évêques n'eurent plus à faire le chemin assez fatigant de leur vieux château-fort. Nous savons en effet qu'en 1527, Philippe de Gundelsheim reçut les hommages des gens de la Neuveville et de la Montagne de Diesse et qu'il descendit dans la maison de feu Jean Lesquereux. Les baillis de leur côté, ne résidèrent plus au Schlossberg à partir de 1531; cependant Pierre de Gléresse dut, cette année-là, à son entrée en fonctions, signer une déclaration portant qu'il s'y établirait sur l'ordre de l'évêque ou qu'il se démettrait. Les inconvénients résultant de cet abandon amenèrent l'évêque à exiger que le châtelain désignât un lieutenant pour occuper le château à sa place. Les comptes de 1522 à 1556 n'existant plus, nous ne savons pas si cet ordre fut suivi. Mais il est certain que cette dernière année, en tout cas, et toujours depuis, le château fut inhabité. Les évêques n'avaient cependant jamais pensé laisser le Schlossberg tomber en ruines entièrement. En 1559 le puits qui s'était effondré, fut déblayé; et la porte, qui avait été grandement endommagée par la foudre, fut refaite. Deux ans plus tard on mit de l'artillerie au château, et le 8 février 1607 le châtelain reçut l'ordre de le pourvoir d'une bonne garnison, la guerre menaçant d'éclater entre l'évêque de Bâle et Berne, parce que les négociations concernant l'échange de Bienne avaient échoué.

1) L'historiette de Germiquet, selon laquelle l'évêque se serait sauvé par la poterne du château, déguisé en femme, n'est guère digne de foi.

Mais ce ne fut là qu'une fausse alerte, et les vieux murs n'eurent pas à affronter les boulets. La partie la plus solide, parce que la mieux entretenue, en était d'ailleurs la tour ronde du milieu de la muraille septentrionale, à côté de la poterne, et où se trouvaient les « prisons du Prince ». Cette tour fut réparée en 1581, 1601, 1614, 1653 et sans doute souvent encore par la suite, mais les comptes manquent dès 1676. En 1719, enfin, l'évêque ordonna au châtelain de la faire remettre en état.

Un marché ou « plédement » du 4. II. 1620 que M. Adolphe Gross a bien voulu nous communiquer, nous renseigne sur les travaux exécutés cette année-là par le maître couvreur ou « testo », Jehan Tüscher. Ils consistèrent à couvrir tant le grand bâtiment que les tourelles et la basse-cour, à construire une paire de degrés à l'étage inférieur, ainsi qu'à abattre les galeries et degrés dans le « vicier » (peut-être l'escalier tournant ?). Les tuiles furent fournies par le receveur du prince, Berlincourt de Bienne. Six ans plus tard il fallut de nouveau 2000 tuiles pour le grand toit ; à partir de cette époque les réparations s'espacèrent de plus en plus.

Afin de prévenir la ruine complète du château, l'évêque Béat Albert de Ramstein, demanda, en 1647, qu'on trouvât quelqu'un pour l'habiter. Le châtelain Jean Daulte, qui n'était pas disposé à quitter son confortable logis de la Neuveville fit remarquer qu'il était nécessaire « d'y faire accommoder un meuble avec un fourneau et des fenêtres, ainsi qu'une cuisine », et, au surplus, « qu'il sera difficile de trouver quelqu'un vu que c'est un lieu à l'écart, et si ce n'est qu'il plût à son excellence révérendissime et illustrissime ordonner quelque petit gage et graine ». On ne trouva personne, et ce n'est que dix ans plus tard qu'un individu Jean Petter de la Neuveville, offrit de s'installer au château, moyennant quelque argent pour les réparations indispensables et la jouissance d'un pré sur la montagne de Diesse. Cette offre ne fut, selon toute apparence, pas acceptée et le délabrement se poursuivit. A soixante ans de là, soit en 1719, l'évêque ordonna de refaire la toiture, pour conserver la charpente. Il en fut de même en 1751, mais cette

fois-ci les couvreurs refusèrent de travailler au château, disant « qu'à quel prix que ce fut, ils ne s'exposeraient point à la rigueur du froid de byze qui règne ici ». En 1757, on put croire un moment que la vieille bâtisse renaîtrait de ses ruines et reverrait les beaux jours d'autrefois. Un certain Frigeri, qui se prétendait consul de Suède et noble vénitien, demanda à l'évêque de lui vendre le Schlossberg et de lui accorder le droit de bourgeoisie à la Neuveville; il avait dit au pasteur Gibollet vouloir rebâtir le château et y faire des terrasses, des jardins, etc., ayant 100.000 écus à sa disposition pour cela. Malheureusement on ne tarda pas à apprendre que cet individu était fou et l'affaire en resta là. Le château n'aurait pas pu être habité dans l'état où il se trouvait alors, de sorte que l'indication de Germiquet selon laquelle le châtelain David Imer y serait revenu en 1761, après avoir quitté l'Erguel, ne doit pas être prise à la lettre. Cela est si vrai qu'Imer lui-même adressait, le 6 novembre 1763, le rapport suivant à l'évêque : « Depuis mon retour à la Neuveville j'ai visité à diverses fois le château de Schlossberg et remarqué qu'il est considérablement tombé en ruine depuis quelque temps et que d'ailleurs la charpente de la toiture est si caduque qu'il serait dangereux aux couvreurs d'y monter pour réparer les brèches qu'il y a, de sorte que pour préserver les murs de tomber en ruine, il conviendrait absolument de refaire à neuf la charpente du toit, mais ce ne seroit pas là ma très humble pensée puisque ce serait exposer la recette de vôtre Altesse à des frais considérables et inutiles puisqu'il n'y a pas d'apparence que jamais on rende ce lieu habitable ; de sorte qu'il seroit bien plus expédient d'abandonner dors en là ces mazures exposées aux injures du temps, mais il sera question de savoir, si V. A. jugera à propos de faire tirer quelque parti des matériaux qu'il y a sur la place en précipitant la ruine de ces mazures, ou si Elle voudra qu'on les abandonne telles qu'elles sont. Les matériaux dont on pourroit tirer parti sont 1^o quelques tuiles que l'on pourroit sauver en quelques endroits de ses toits. 2^o quelques petits pommeaux d'étain qu'il y a avec leurs barres de fer sur les tournelles. 3^o le bois de

charpente, à brûler, et 4^o enfin du tuf, dont il y auroit bonne provision, mais qu'il est très difficile à démolir ».

Le châtelain terminait en demandant des instructions. On ne sait pas s'il lui en fut donné. Cependant en 1765, le toit fut réparé. La Révolution porta le dernier coup au château, bien qu'il ne restât guère à faire car il était complètement en ruine. Il fut en effet vendu comme bien national le 12 floréal an VII (1^{er} mai 1799), et voici en quels termes l'acte le désigne : « Un vieux château (qui domine le lac de Biemme), situé sur le territoire de la commune de Neuveville, lieu dit : és Schlossberg, avec ses aisances et dépendances, contenant une surface d'environ 300 toises, touchant de vent la citoyenne Gleresse, et un précipice de débris dudit château ». C'est bien plus les aisances et dépendances que le château lui-même qui trouvèrent acquéreur, pour le prix de 20,100 livres en assignats ; elles comprenaient en effet, au nord et au midi, des « places labourables et pour plantage, avec deux noyers à côté de la charrière. Le nouveau propriétaire, David Cunier, le revendit par la suite au meunier Jean Schlechter allié Imer. Celui-ci n'entendait pas le rebâtir, car il n'en avait pas les moyens ; en 1802, il voulait simplement « faire un couvert dans l'enceinte dudit château pour y débiter du vin pendant les jours de décades ». Il faut croire que le Schlossberg était un lieu de promenade aimé des Neuvevillois. C'est aussi pourquoi nous trouvons, sous la date du 15 août 1808, jour de la fête de l'empereur Napoléon, un avis du maire informant ses concitoyens qu'il y aurait « danse gratis au château ». On ne saurait cependant dire, comme Quiquerez, que ces réjouissances avaient lieu dans le château même, soit dans l'ancienne salle des audiences. Cela était parfaitement impossible, et c'est la cour qu'il faut entendre ici. Au surplus il appert d'un acte d'adjudication que douze ans plus tard le château se réduisait à des ruines « sans toiture, qui a été enlevée, cependant encore avec quelques portes dans l'intérieur ». Le nouveau propriétaire, le pasteur David Imer-Vernet, désireux d'en tirer le seul parti possible, voulut le faire démolir. Mais les ouvriers abandon-

nèrent le travail au bout de peu de temps, sous prétexte que les moëllons des murailles étaient liés ensemble par un ciment tellement dur qu'il ne leur était pas possible d'en arracher davantage; la vérité était que les gens de Neuveville, peines de voir détruire une ruine qui leur était chère, les avaient circonvenus.

Et maintenant, la conservation du Schlossberg est assurée à tout jamais. Les vieux murs ont été consolidés et il y a été exécuté tous les travaux nécessaires pour en faire une agréable demeure d'été. Son propriétaire actuel en est fier à juste titre, mais il n'en jouit pas en égoïste : comme Quiquerez le dit de son beau-père Victor Gibollet, il en ouvre lui aussi les portes avec la plus aimable obligeance aux personnes qui s'intéressent à ces anciens monuments.

Sources : *Archives de l'ancien Evêché de Bâle à Berne, Section de Neuveville et Section des comptes des receveurs de l'Erguel et de la Neuveville.*

Annexe :

Cen sont ceulx qui doivent ung chescun le sincq solz touchant le Ruttez que il deboint faire a monssignoir a la forteresse de Slossenberg lan etc. xxxviij (1437) le jour de la sain Jeourgert, pour lez quel Rute il hont acorder chescun pour v. s. (5 sols).

LIGNIEREZ.

Item Girard Lambrü.	Item Johan Mayor.
» Perro Fargot.	» Perrin Mignar.
» Henry Kallabry.	» Jacquenenet Laussian.
» Girard Botteron.	» Borquar Brechalle.
» Johan Churlant.	» Nicolet Bonjour.
» Gikot Chavillier.	» Amiet Chaney.
» Nicole Chaney.	» Perro Piechan.
» Johan Mignar (biffé)	» Johan Gikot.
» Perro Durlet.	» le filz Jacquet Jonin
» Perrin Pochun.	(biffé).

Ressus du maire de Lignierez la somme de IIIJ lib. et v. s. (4 livres et 5 sols).

NOSS

Item Botteron.	Item la femme Conin Hugenet.
» Jonet Macherel.	» Johan Jonet.
» Perro Bica	» Cunie Riot.
» Nicolet Aubry.	» Joh. Chiffelle.
» Compaignet.	» Henry Borquar.
» Colet Maignin.	» Girard Hugenet.
» Johan Sanyer.	» Cunray Rolier.
» Joh. Beraudet.	» Johan Hugenet.
» Bille femme Maillar.	» Jonet Jacquet.
» Paradix.	» Girard Gignar.
» Perro Gillon.	» Cunod Gieten.
» Wafflar.	» Jonet Jenol.
» jone Johan Bran.	» Johan Brisuel.
» Jonet Tripper.	
» Cunray Cosandier.	

Item ressus du maire de Diesse sur ladite beroche la somme de x lib. x. s., ancour ressus dudit maire vi lib. sur le jour de la sain Barnabe.

DIESSE

Item Ruedi Marcquet.	Item la Cambie.
» Jacquet Marcquet.	» Cortellary.
» Womar Mercquet.	» Willemin Pastour.
» Nicli Mercquet.	» Warnye.
» Müriset.	» Henriët Bosset.
» Druchet.	» Girard Gilleme.
» Pantelin.	» Joh. Gomoin.
» Pignollet.	» Girard Sanier.
» Nicquillin.	» Joh. Cunray.
» Joh. Raveten.	

LAMBOIN

Item Monin.	Item Lelurdi ? (Lelardi ?)
» le gro Perrin	» Amiet Roslet.
» Mallegorge.	» Joh. Roslet.
» Richar Peye.	« Piechau.
» Henry Bugnet.	

PRELLEZ

Item Johannin Mallagrin.	Item Joh. Cosandier.
» Collier Gaigno.	» Johanne Jonin.
» Grillon.	» Ymer Ramey.
» Rogemond.	» Morel Lecaigne.
» Bosset.	» Cunrasset.
» Jacqui Tissot.	

SAIN MORIS

Item Nicolet Amiet.	Item Girard Bahu.
» Johan Callaboy.	» Nicolet Pamy.
» Joh. la Tote.	» Jacquet Bovier.
» le Tyollier.	» Girard Faissu.
» Rinal Colon.	» Johan Faissu.
» Michel Amiet.	» lez hoir Johan Henry
» Perro Amiet.	Lombar.
» Elsi femme Willommet	» Jacquet Vallensse.
Godar	» la femme Jacquet
» Johanneret Reboudet.	Gomoin.

Item ressus sur la somme que dessus du sotier de sain Moris

4 lb. 5 s..

Summa summarum 25 lib. Berner müntz ingenommen.

